

Brevet N° 87950
du 12 juin 1991
Titre délivré - 3 MAIS 1991

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Monsieur le Ministre
de l'Économie et des Classes Moyennes
Service de la Propriété Intellectuelle
LUXEMBOURG

BL-4480
(ETF/aw)

Demande de Brevet d'Invention

(1)

I. Requête

Hirotsugu Suzuki, 514, Nougayamachi, Machida-shi, Tokyo/Japon (2)
Représenté par: FREYLINGER Ernest T., MEYERS Ernest, OFFICE DE
BREVETS FREYLINGER & ASSOCIES, 321, route d'Arlon, B.P.1,
L-8001 Strassen/ Luxembourg (3)

dépose(nt) ce douze juin mil neuf cent quatre-vingt-onze (4)
à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant: (5)

"Structure de support avec source lumineuse incorporée"

2. la description en langue **française** de l'invention en trois exemplaires;
3. **3 (trois)** planches de dessin, en trois exemplaires;
4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le **05 juin 1991** ;
5. la délégation de pouvoir, datée de **Tokyo** le **08 mai 1991** ;
6. le document d'ayant cause (autorisation);
déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6)

Hirotsugu Suzuki, 514, Nougayamachi, Machida-sho, Tokyo/Japon
Michio Terajima, 1098-11, Yamazakimachi, Machida-shi, Tokyo/Japon

revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de brevet d'invention déposée(s) au Japon (7)

le (9) 16 janvier 1991
sous le N° (10) 70233/1991
au nom de (11) Hirotsugu Suzuki

élit(é) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg
321, route d'Arlon, B.P.1, L-8001 Strassen/ Luxembourg (12)

sollécite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées,
avec ajournement de cette délivrance à mois. (13)

L'un des **XXXXXX** mandataire:
Le déposant / mandataire: (14)

II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes,
Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du: 12 juin 1991

Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes,
p. d.

Le chef du service de la propriété intellectuelle,

A 68007

EXPLICATIONS RELATIVES AU FORMULAIRE DE DÉPÔT
Il y a lieu "Demande de certificat d'opposition au brevet principal", à la demande de brevet principal N° du - (2) inscrire les nom, prénom, profession, adresse du demandeur, lorsque celui-ci est une personne morale - (3) inscrire le nom, prénom, adresse du mandataire, lorsque le demandeur est une personne morale - (4) inscrire les nom, prénom, adresse du mandataire agréé, conseil en propriété industrielle, muni d'un pouvoir spécial, s'il y a lieu: "représente par agissant en qualité de mandataire" - (5) inscrire le titre de l'invention - (6) inscrire les noms, prénoms, adresses des inventeurs ou l'indication "(voir) désignation séparée (suivra)", lorsque la désignation se fait ou se fera dans un document séparé, ou encore l'indication "ne pas mentionner", lorsque l'inventeur signe ou signera un document de non-mention à joindre à une désignation présente ou future - (7) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité, brevet européen (CBÉ), protection internationale (PCT) - (8) Etat dans lequel le premier dépôt a été effectué ou, le cas échéant, Etats désignés dans la demande européenne ou internationale prioritaire - (9) date du premier dépôt - (10) numéro du premier dépôt completé, le cas échéant, par l'intermédiaire de l'office receleur CBE/PCT - (11) nom du titulaire du premier dépôt - (12) adresse du domicile effectif ou élu au Grand-Duché de Luxembourg - (13) 2, 6, 12 ou 18 mois - (14) indication de l'office receleur CBE/PCT - (15) signature du demandeur ou du mandataire accrédité.

Brevet N° **87950**
du . 12 juin 1991
Titre délivré

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Monsieur le Ministre
de l'Économie et des Classes Moyennes
Service de la Propriété Intellectuelle
LUXEMBOURG

BL-4480
(ETF/aw)

Demande de Brevet d'Invention

(1)

I. Requête

Hirotsugu Suzuki, 514, Nougayamachi, Machida-shi, Tokyo/Japon (2)
Représenté par: FREYLINGER Ernest T., MEYERS Ernest, OFFICE DE
BREVETS FREYLINGER & ASSOCIES, 321, route d'Arlon, B.P.1,
L-8001 Strassen/ Luxembourg (3)

déposé(nt) ce douze juin mil neuf cent quatre-vingt-onze (4)
à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant:

(5)

"Structure de support avec source lumineuse incorporée"

2. la description en langue **française** de l'invention en trois exemplaires:
3. 3 (trois) planches de dessin, en trois exemplaires:
4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 05 juin 1991 :
5. la délégation de pouvoir, datée de Tokyo le 08 mai 1991 ;
6. le document d'ayant cause (autorisation);
déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6)

Hirotsugu Suzuki, 514, Nougayamachi, Machida-sho, Tokyo/Japon
Michio Terajima, 1098-11, Yamazakimachi, Machida-shi, Tokyo/Japon

revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de brevet d'invention (7)
déposée(s) au Japon
le (9) 16 janvier 1991
sous le N° (10) 70233/1991
au nom de (11) Hirotsugu Suzuki

élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg
321, route d'Arlon, B.P.1, L-8001 Strassen/ Luxembourg (12)

solicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrance à mois. (13)

L'un des XXXXX mandataire: (14)

II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du: 12 juin 1991

à 15.00 heures

Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes,
p. d.

Le chef du service de la propriété intellectuelle,

A 68007

EXPLICATIONS RELATIVES AU FORMULAIRE DE DÉPÔT
(1) s'il y a lieu "Demande de certificat d'origine ou brevet déposé" à la demande de brevet principal No du - (2) inscrire les nom, prénom, profession, adresse du demandeur, lorsque celui-ci est une personne morale - (3) inscrire les nom, prénom, adresse du mandataire agréé, soumis en propriété industrielle, muni d'un pouvoir spécial, s'il y a lieu: "représente par agissant en qualité de mandataire" - (4) date de dépôt en toutes lettres - (5) titre de l'invention - (6) inscrire les noms, prénoms, adresses des inventeurs ou l'indication "(voir) désignation séparée (suivra)", lorsque la désignation se fait ou se fera dans un document séparé, ou encore l'indication "ne pas mentionner", lorsque l'inventeur signe ou signera un document de non-mention à joindre à une désignation séparée présente ou future - (7) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité, brevet européen (CBE), protection internationale (PCT) - (8) Etat dans lequel le premier dépôt a été effectué ou, le cas échéant, Etat désigné dans la demande européenne ou internationale prioritaire - (9) date du premier dépôt - (10) numéro du premier dépôt complété, le cas échéant, par l'indication de l'office recepient CBE/PCT - (11) nom du titulaire du premier dépôt - (12) adresse du domicile effectif ou élu au Grand-Duché de Luxembourg - (13) 2, 6, 12 ou 18 mois - (14) signature du demandeur ou du mandataire aérie.

REVENDICATION DE LA PRIORITE

de la demande de brevet / ~~XXXXXX-XXXXXX~~

~~EN~~ au JAPON

Du 16 janvier 1991

No 70233/1991

Mémoire Descriptif

déposé à l'appui d'une demande de

BREVET D'INVENTION

au

Luxembourg

au nom de :

Hirotsugu Suzuki
514, Nougayamachi
Machida-shi, Tokyo/ Japon

pour :

"Structure de support avec source lumineuse incorporée"

Structure de support avec source lumineuse incorporée.

La présente invention se rapporte à une structure de support qui sert à porter un objet et qui comprend une source lumineuse intégrée.

05 Jusqu'ici on avait l'habitude d'éclairer certains objets à l'aide d'une lumière projetée obliquement d'en haut sur les objets. Ceci sert à démontrer que ces objets sont jolis, de même qu'à produire certains effets scéniques. Avec ce genre d'éclairage, la lumière n'est pas seulement projetée sur l'objet lui-même, mais aussi 10 dans la périphérie de celui-ci, de sorte que l'objet et son entourage, l'un en combinaison avec l'autre ou les deux comme un seul ensemble, délimitent un espace ayant l'objet comme centre de l'attention et offrent de cette façon une agréable atmosphère qui sert la fin recherchée.

15

Pourtant, la projection de la lumière de biais ou d'en haut, avec comme but de démontrer la beauté de l'objet, peut comporter des désavantages. En effet, la lumière n'éclaire pas seulement l'objet lui-même mais également l'entourage de celui-ci. Il 20 s'ensuit qu'il n'est pas possible de faire ressortir les propriétés scintillantes inhérentes aux objets eux-mêmes.

Ce qui vient d'être dit est particulièrement vrai quand de la lumière est projetée vers le bas ou obliquement sur un objet, 25 comme par exemple un verre à cocktail rempli d'un cocktail et

placé sur un comptoir de bar, ou un joyau placé sur une surface d'exposition. Etant donné que la lumière projetée du haut vers le bas ou de biais contre le verre ou contre le joyau est diffuse, cette lumière ne permet pas de mettre en évidence les propriétés scintillantes inhérentes aux objets.

Pour cette raison c'est un objectif de la présente invention de dévoiler une structure de support pourvue d'une source lumineuse immédiatement sous l'objet, qui peut être un verre à cocktail ou un joyau et qui est placé sur l'édit support, de telle sorte que de la lumière est projetée directement vers le haut contre l'objet lui-même sans être diffusée dans la périphérie de l'objet. La lumière projetée est donc concentrée sur l'objet, qui peut être un verre à cocktail ou un joyau, et elle ouvre ainsi la possibilité de montrer les propriétés scintillantes inhérentes du joyau ou du verre et du cocktail contenu dans un tel verre.

Pour réaliser l'édit objectif poursuivi par la présente invention, un interrupteur est prévu à un emplacement donné dans le support servant à porter un objet à illuminer; une cavité est aménagée dans la partie supérieure du support sur lequel un objet doit être disposé; une source de lumière est mise sur le fond de la cavité; des fils électriques viennent relier l'interrupteur à la source lumineuse; une lentille convexe est disposée dans les régions supérieures de la cavité; enfin un élément plat et transparent est arrangé au-dessus de la lentille convexe au même niveau que la face supérieure du support.

L'effet réalisé est même encore meilleur si le support est un comptoir de bar ou une table. La lentille convexe possède un diamètre de 1,6 cm et la source de lumière est une ampoule miniature, alors que l'élément plat et transparent est en règle générale une plaque en verre.

35 Lorsqu'un objet, comme par exemple un joyau ou un verre à

cocktail contenant un cocktail est placé sur le support et que la lumière est projetée directement du bas vers le haut, la lentille convexe a comme effet que la lumière ne se diffuse pas mais qu'elle se trouve projetée contre le joyau ou contre le verre et 05 le cocktail et qu'elle met en relief la beauté et la qualité du scintillement propre à l'objet illuminé.

Afin de réaliser des effets encore meilleurs, la lentille convexe devrait avoir un diamètre de 1,6 cm, car en effet des 10 lentilles avec un diamètre plus élevé n'arrivent pas à concentrer la lumière. De même il est recommandé d'utiliser des ampoules miniature en guise de sources lumineuses. La disposition du tout dans un comptoir de bar ou dans une table assure par ailleurs aussi un effet plus prononcé.

15

Dans les dessins annexés on a représenté:

- en figure 1, une vue d'une structure de support comprenant une source lumineuse incorporée et représentant une forme de réalisation de la présente invention;
- 20 - en figure 2, une vue agrandie d'une partie de la structure de support sur laquelle un objet sera déposé; et
 - en figure 3, une vue similaire à celle de la figure 1 mais montrant aussi des objets placés sur la console de la structure de support.

25

Dans la description ci-dessous d'un exemple d'exécution de la présente invention on va se référer aux dessins définis ci-devant. Dans cet exemple la construction de support comporte une surface portante pour des objets 4 qui peut consister en un 30 comptoir de bar. Il faut toutefois remarquer que la surface portante 4 de la construction suivant la présente invention peut être n'importe quelle surface servant à déposer un ou plusieurs objets, une table pour déposer des joyaux ou de la porcelaine étant un exemple approprié. Les objets, en un ou en plusieurs

exemplaires, qui seront placés sur la surface portante 4, peuvent être des articles quelconques transparents à la lumière, des exemples appropriés n'étant pas seulement des verres à cocktail et des joyaux, mais aussi des objets décoratifs en verre ou 05 cristal, de même que des coupes pour des jus de fruits etc.

Comme montré dans les figures 1 et 3, des interrupteurs 5 sont prévus à des endroits bien déterminés dans la surface portante 4, et la lumière est allumée quand on veut illuminer un 10 objet et elle est éteinte quand on n'en a plus besoin. Des cavités sont prévues dans la partie supérieure du support 4, ou dans la plaque du comptoir, où il est prévu de déposer les objets, tels les verres à cocktail. Dans l'exemple illustré ces cavités sont aménagées le long du côté du comptoir où les gens 15 prennent place pour déguster leurs boissons, c'est-à-dire du côté opposé à celui où sont agencés les interrupteurs 5. Une ampoule miniature 2, servant comme source lumineuse, est aménagée dans le fond de chaque cavité. Chacun des interrupteurs 5 est en liaison avec une des ampoules électriques 2 par des fils électriques 7, 20 ces fils électriques 7 passant à travers des canaux 8 prévus dans le support 4, tel que c'est illustré par les figures 1 et 2. Une lentille convexe 1 est placée dans la partie supérieure de chacune des cavités. Quand le support 4 est un comptoir de bar, un diamètre approprié pour une lentille 1 est de 1,6 cm, ce qui 25 permet d'éviter une diffusion de la lumière émise par l'ampoule 2. En plus, un élément transparent plat 3 est disposé au-dessus de chacune des cavités à la même hauteur que la surface supérieure du support 4. L'élément transparent plat 3 est de préférence une plaque en verre. Les objets, tels que des verres à 30 cocktail 6, sont placés sur le support 4, au-dessus des cavités, comme montré par la figure 3.

Grâce à la conception pré décrite de la construction de support conforme à la présente invention, il est possible de 35 projeter de la lumière directement vers le haut sur un objet, tel

un verre à cocktail ou un joyau, depuis un point situé directement en-dessous de l'objet, et de concentrer la lumière uniquement sur cet objet. Il s'ensuit que si l'objet est un verre ou un joyau, on peut démontrer de façon plus convaincante que
o5 l'objet est joli en faisant qu'il scintille plus que tel n'a été possible antérieurement. Même l'écume dans un verre de bière peut être rendue luisante quand elle est illuminée de cette façon. Ainsi, de la lumière projetée vers le haut sur un objet depuis un point situé directement en-dessous de cet objet, est concentrée
lo sur cet objet et transmise au travers de l'objet de sorte à rendre visible les propriétés scintillantes inhérentes de cet objet, qui peut être entre autres un récipient et son contenu en liquide.

R E V E N D I T I O N S

1. Structure de support avec une source lumineuse incorporée qui comprend:
 - un support (4) pour un objet;
 - un interrupteur (5) prévu à un endroit bien déterminé dans l'édit support (4);
 - une cavité aménagée dans la partie supérieure dudit support (4) sur lequel il est prévu de placer l'édit objet;
 - une source lumineuse (2) agencée dans la fond de ladite cavité;
 - 10 un fil électrique (7) faisant la liaison entre l'édit interrupteur (5) et la source lumineuse (2);
 - une lentille convexe (1) disposée dans une position élevée dans ladite cavité; et
 - 15 un élément transparent plat (3) recouvrant ladite lentille convexe (1) et se trouvant à la même hauteur que la surface supérieure dudit support (4).
2. Structure de support conforme à la revendication 1, caractérisée en ce que l'édit support (4) est un comptoir de bar ou une table.
 - 20 3. Structure de support conforme à la revendication 1, caractérisée en ce que ladite lentille convexe (1) a un diamètre de 1,6 cm.
 - 25 4. Structure de support conforme à la revendication 1, caractérisée en ce que ladite source lumineuse (2) est une ampoule miniature.
 5. Structure de support conforme à la revendication 1, caractérisée en ce que l'édit élément transparent plat (3) est une plaque en verre.

FIG. I

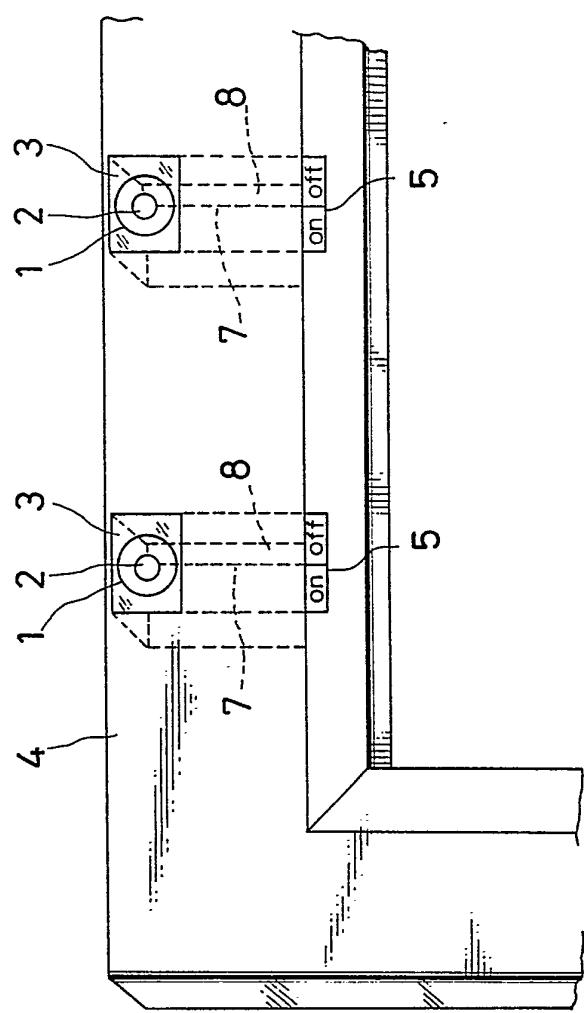


FIG. 2

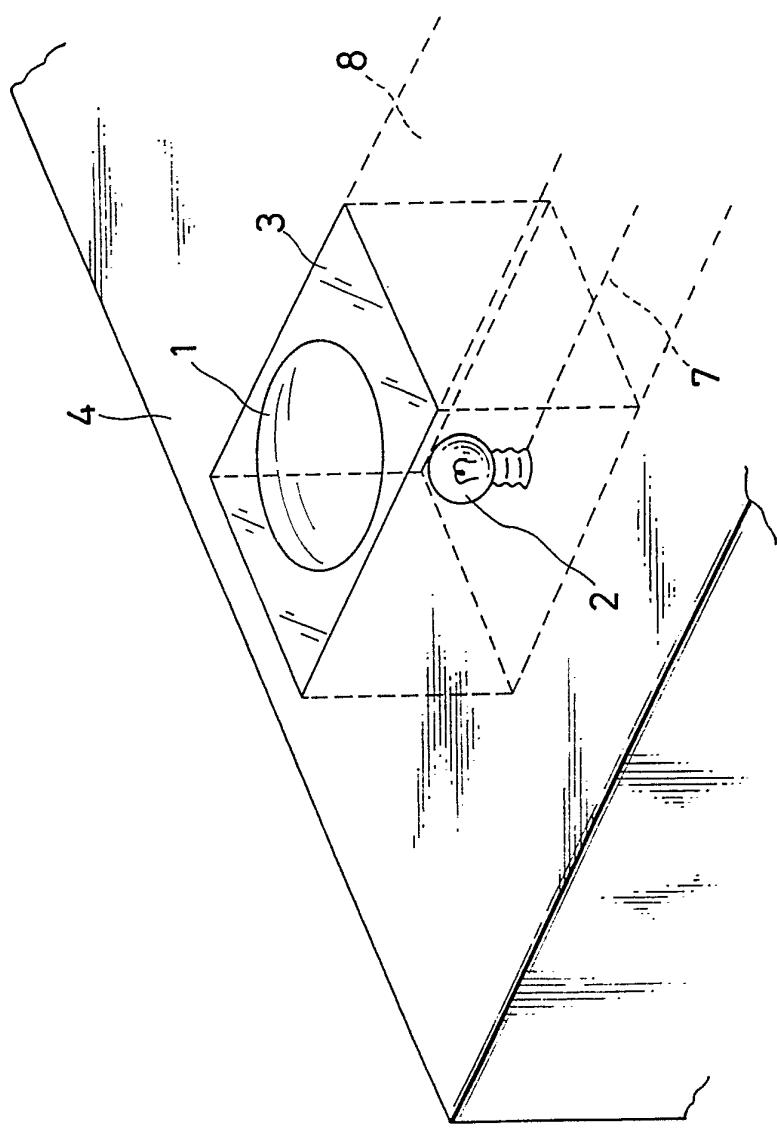


FIG. 3

